

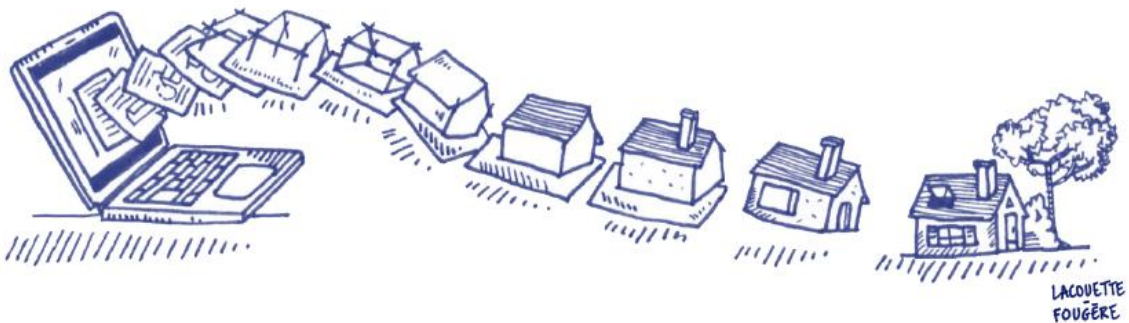
Vos démarches d'urbanisme en ligne sur le territoire de **Ladevèze-Rivière**

À partir du 1er janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis, déclaration préalable et certificat) et d'affichage (publicité, enseignes et pré-enseignes) en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Laissez-vous guider !

GUIDE

PRATIQUE



66 J'ai un projet de travaux... ... Ou je souhaite procéder à un affichage

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration ou autorisation préalable à l'installation, remplacement ou modification d'un dispositif de publicité, enseignes ou pré-enseignes... toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme et d'affichage, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Le dépôt en ligne, c'est...



Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.



Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.



Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.



Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

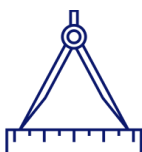
Comment faire ?

JE PRÉPARE MON DOSSIER

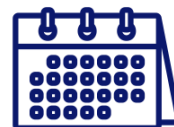
Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous rapprochant de nos services, qui seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :



Choisir le formulaire
CERFA adapté à vos
projets



Éditer l'ensemble des
pièces nécessaires à
son instruction



Anticiper votre
calendrier de
réalisation

JE LE DÉPOSE EN LIGNE

- *Connectez vous via le site internet :
<https://valdadour.geosphere.fr/guichet-unique>
(Attention, veillez à utiliser directement la barre de recherche de votre navigateur, n'utiliser pas de moteur de recherche)*
- *Créer en quelques secondes votre compte en ligne. Vous aurez alors accès au guichet-unique. Un guide ludique vous aidera dans votre démarche (en cliquant sur votre identifiant de connexion)*
- *Vous pouvez alors commencer votre demande en cliquant sur "déposer" et en suivant la procédure pas à pas. A tout moment, celle-ci sera enregistrée dans "brouillon" et pourra être finalisée ultérieurement.*



Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.



Mairie de Ladevèze-Rivière
24 route des Pyrénées
32230 Ladevèze-Rivière
05 62 69 39 12
secretariat@ladeveze-riviere.fr



Vous pouvez contacter ce service pour toute question technique ou à l'utilisation du Guichet Unique au 05 62 96 44 88